

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE

Réf. Commune : PUN 26/002

Réf. SPW : 10023122

L'Administration communale porte à la connaissance de la population la demande de permis unique introduite par ORES ASSETS SC dont les bureaux sont établis Avenue Jean Mermoz, 14, à 6041 CHARLEROI, ayant pour objet la régularisation d'un centre opérationnel administratif et technique ORES avec regroupement sur site de déchets non dangereux et dangereux (projet de classe 2) à ARLON, Avenue du Général Patton n° 237, sur les parcelles cadastrées ARLON / 1^{ère} Division / ARLON / Section A n° 1755n3, 1755m3, 1755e3 et 1759a2.

Sur base des éléments du dossier, le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Affichage du présent avis le : **3 mars 2026**

Ouverture de l'enquête le : **10 mars 2026**

Clôture de l'enquête le : **24 mars 2026 à 15h00** à l'Administration communale d'Arlon, rue Paul Reuter 8 - ARLON Service Urbanisme (Niveau A3)

Le dossier peut être consulté à partir du **10 mars 2026** à l'Hôtel de Ville - Service de l'Urbanisme Etage A3, Rue Paul Reuter, 8, à ARLON pendant les heures d'ouverture du service, sans rendez-vous les matins de 9h00 à 12h00 du lundi au jeudi, ou sur rendez-vous les après-midi du lundi au vendredi et le mercredi jusque 20h00 (rendez-vous préalablement fixé 24h à l'avance en téléphonant au 063/245 607 ou 063/245 600).

Toute personne intéressée peut formuler ses observations écrites ou orales dans le délai mentionné ci-dessus, et ce, jusqu'à la clôture de l'enquête à : Administration communale, Service Urbanisme, rue Paul Reuter 8, à 6700 ARLON ou par courriel à administration@arlon.be.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du gestionnaire de dossier, M. G. GILLAIN, Avenue Jean Mermoz, 14, à 6041 CHARLEROI, au 0476/32.00.10 ou par mail : gregory.gillain@ores.be.

Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué sont l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique.

Arlon, le 26 février 2026

Le Directeur général,

C. LECLERCQ



Le Bourgmestre ff,

Ph. LANDRAIN